



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

CNW : 01 ET HEBDOS RÉGIONAUX

RECYC-QUÉBEC accorde 40 000 \$ pour la certification environnementale *Cégep Vert du Québec*

Québec, le 29 septembre 2005 – Profitant de la tenue du Colloque sur l'écodéveloppement des institutions d'enseignement qui se déroule aujourd'hui même à l'Université Laval, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et leader adjoint du gouvernement, M. Thomas J. Mulcair et le président-directeur général de la société d'État RECYC-QUÉBEC, M. Robert Lemieux, ont confirmé l'appui financier de RECYC-QUÉBEC pour la mise en œuvre du programme de certification *Cégep Vert du Québec*. Un financement de 40 000 \$ est accordé pour l'année 2005-2006 avec une possibilité d'engagement financier décroissant pour les quatre années subséquentes, ce qui porterait le soutien financier total de RECYC-QUÉBEC à ce projet à 110 000 \$ sur cinq ans. Pour la société d'État, ce projet s'inscrit dans la continuité du partenariat établi depuis de nombreuses années avec ENvironnement JEUnesse, pour promouvoir la gestion écologique des matières résiduelles dans le milieu scolaire québécois.

Soulignant l'engagement de l'organisme ENvironnement JEUnesse, le ministre Mulcair a déclaré : « *Cette certification, pilotée par ENvironnement JEUnesse, est un bon moyen de favoriser l'engagement des institutions scolaires de niveau collégial dans la voie du développement durable. J'invite les leaders du monde de l'éducation et tout particulièrement les cégeps du Québec, à intensifier leur action dans cette perspective et à obtenir la certification Cégep vert du Québec.* »

Pour sa part, le président-directeur général de RECYC-QUÉBEC, M. Robert Lemieux, a salué l'initiative de l'organisme ENvironnement JEUnesse : « *Le secteur de l'éducation occupe une place de choix dans la mission de la Société car nous croyons qu'il s'agit d'un secteur clé pour le développement et le transfert des connaissances. La création d'une telle certification à l'intention des institutions collégiales permet de rejoindre, outre les administrateurs scolaires et les enseignants, un vaste réseau d'étudiants, ces mêmes jeunes qui, demain, participeront à la gouvernance et au développement du Québec.* »

La certification *Cégep Vert du Québec* fut mise sur pied en septembre 2004 par ENvironnement JEUnesse (ENJEU). Déjà plus de vingt-cinq cégeps ont démontré leur intérêt. Cette année, cinq nouveaux cégeps recevront du soutien et de la formation par l'équipe d'ENvironnement JEUnesse, en plus des cinq premiers cégeps certifiés, en l'occurrence les cégeps Rosemont, Bois-de-Boulogne, Marie-Victorin, Ahuntsic et Grasset qui ont été certifiés en juin 2004. L'objectif est de soutenir les cégeps de l'ensemble du Québec dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique de développement durable, afin qu'ils deviennent des leaders en la matière. Cette certification se veut un encouragement à l'engagement de la population collégiale, tant étudiante

que professionnelle, en faveur de l'éducation et de la gestion environnementales au sein des institutions.

« Notre objectif est ambitieux mais, tout à fait naturel: que tous les cégeps et collèges soient certifiés! En ce sens, l'aide que le gouvernement du Québec nous apporte aujourd'hui est primordiale pour atteindre notre objectif. Plus la cohorte de jeunes conscientisés au développement durable sera grande, plus nombreux seront les acteurs de la société de demain à agir de façon responsable », note, pour sa part, M. Eloi Lepage, directeur général d'ENvironnement JEUnesse.

La certification *Cégep Vert du Québec* demande au préalable une démarche structurée de gestion environnementale et d'éducation. Cette démarche doit émaner de l'ensemble du cégep, soit de la direction générale, du personnel professionnel et des étudiants. Le processus d'accréditation s'échelonne sur un minimum de trois ans avec trois niveaux de certification. De nouvelles étapes doivent être franchies à chaque année selon un principe d'amélioration continue. Une certification d'excellence peut par la suite être obtenue si un bilan annuel est toujours dressé et que l'on s'assure, année après année, que la situation environnementale de l'institution s'améliore, en fonction d'objectifs environnementaux, économiques, sociaux et administratifs établis par celle-ci.

Rappelons que la société d'État RECYC-QUÉBEC, qui célèbre cette année ses quinze ans d'existence, a pour mission de promouvoir, de développer et de favoriser la réduction, le réemploi, la récupération et le recyclage de contenants, d'emballages, de matières ou de produits ainsi que leur valorisation dans une perspective de conservation des ressources. Elle est l'organisme désigné pour coordonner les activités de mise en valeur prévues à la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*.

- 30 -

Source :	Information :
Sophie Gagnon Responsable des communications RECYC-QUÉBEC (418) 643-0394 poste 3225 s.gagnon@recyc-quebec.gouv.qc.ca www.recyc-quebec.gouv.qc.ca	Jérôme Normand Coordonnateur ENvironnement JEUnesse (514) 252-3016 poste 228 jnormand@enjeu.qc.ca www.enjeu.qc.ca